



Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 19-03-2012 - 17h30

L'An Deux Mil Douze, le 19 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE J.P.

Date de convocation du Comité : 05.03.2012

Nombre de délégués

En exercice : 77

Présents : 47 (cf liste jointe)

Votants : 50

Secrétaire de séance : Mme SENNEGON Nathalie

Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 09.02.2012

Le compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 09.02.2012 est soumis à l'approbation des membres du Comité Syndical

⇒ *Il est approuvé à l'unanimité.*

Délibération N° 2011-10 : Vote du compte administratif Année 2011

Délibération N° 2011-11 : Affectation du résultat de l'exercice 2011

Délibération N° 2011-12 : Approbation du compte de gestion 2011

Délibération N° 2011-13 : Vote du Budget 2012

Délibération sur le Compte Administratif 2011

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Mme SENNEGON Nathalie, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par le Président, M. J.P. DUVERGNE.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	44 439.01			1 246 060.90	44 439.01	1 246 060.90
Opérations de l'exercice	672 245.76	546 180.64	8 003 715.12	8 563 596.56	8 675 960.88	9 109 777.20
TOTAL	716 684.77	546 180.64	8 003 715.12	9 809 657.46	8 720 399.89	10 355 838.10
Résultat de clôture	170 504.13			1 805 942.34		1 635 438.21
Restes à réaliser	4 790.00	38 000.00			4 790.00	38 000.00
TOTAL CUMULE	175 294.13	38 000.00		1 805 942.34	4 790.00	1 673 438.21
RESULTAT DEFINITIF	137 294.13			1 805 942.34		1 668 648.21

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le vote a lieu à main levée

➤ Le Compte Administratif 2011 est approuvé à l'unanimité

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 27 MARS 2012

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 1 805 942.34**

Il est proposé au Comité Syndical d'affecter le résultat comme suit :

Pour Mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)		1246060.90
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		442650.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT	559881.44
	DEFICIT	
Résultat cumulé au 31/12/2011		1805942.34
A.EXCEDENT AU 31/12/2011		1805942.34
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068		137 294.13
Solde disponible affecté comme suit :		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)		1 668 648.21
B.DEFICIT AU 31/12/2011		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		

Résultat du vote à mains levées

➔ A l'unanimité, le Comité Syndical accepte d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme susvisé.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 27 MARS 2012

Délibération sur le compte de gestion 2011

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de M. J.P. DUVERGNE

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote à main levée

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 2

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le

27 MARS 2012

Budget 2012

Monsieur DUVERGNE présente le projet de budget 2012.

Chaque membre du Comité Syndical a reçu un exemplaire des propositions pour le Budget 2012. Les coûts HT à l'habitant de l'année 2011 sont maintenus pour la contribution 2012 « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Total section d'exploitation	10 005 348,21 €
Total section d'investissement	949 504,13 €

Vote :

Le vote a lieu à mains levées.

→ proposition de budget adoptée à la majorité (2 abstentions)

Budget 2012 transmis en Sous-Préfecture de CHINON, le

27 MARS 2012

Délibération N° 2012-14 : Contribution des communes et des communautés de communes – Exercice 2012

1°) Contribution des communes et des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés / COUT à l'HABITANT 2012

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur la grille de répartition suivante pour le calcul de la contribution des communes et des communautés de communes pour l'année 2012

coef.	Fréq.collecte / semaine	POUR MEMOIRE grille 2011	Propositions Grille 2012	
		coût HT € à l'Habitant	coût HT € à l'Habitant + 0%	
1	1	60,41	60,41	(+ TVA 7%)
1,2	2	72,49	72,49	
1,3	3	78,53	78,53	
1,4	4	84,57	84,57	
1,5	5	90,62	90,62	

A noter :

- les coûts par habitant susvisés s'entendent hors services particuliers (collectes estivales ...)
- la contribution 2012 sera calculée avec les nouveaux chiffres de l'INSEE « Population totale » en vigueur à compter du 01.01.2012

Périodicité de facturation

- ✚ En Janvier (ou Février) : acompte correspondant à 50% de la somme totale de l'année précédente
- ✚ En Juillet : 2^{ème} acompte correspondant au solde de la contribution votée pour l'année en cours (déduction faite du 1^{er} acompte).

2°) Contribution des communes et des communautés de communes Exercice 2012 pour l'exploitation des déchèteries

Collectivités	déchetteries	Prévisions B.P. 2011	Prévisions 2012 Propositions (2)
C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit La Forêt	déchèterie de CHINON	185 223	179 445
C.C. du Pays de Richelieu	Déchèterie de RICHELIEU	139 791	142 941
C.C. du Pays d'Azay le Rideau	Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèteries satellites de SACHE et RIVARENNES	287 640	295 695
C.C. de la Rive Gauche de la Vienne	Déchèterie de la ROCHE CLERMAULT	67 277	72 330
C.C. du Bouchardais	Déchèterie de l'ILE BOUCHARD	139 889	136 721
C.C. de Ste Maure de Touraine	Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE et déchèterie satellite de PORTS SUR VIENNE	228 988	226 341
C.C. Touraine Nord Ouest (LANGEAIS – MAZIERES DE TOURAINE et CINQ MARS LA PILE)	Déchèterie de CINQ MARS LA PILE	130 910	131 804
AVOINE – BEAUMONT EN VERON – HUISMES – SAVIGNY EN VERON	Déchèterie de SAVIGNY EN VERON (1)	179 666	166 547

(1) Somme globale à répartir entre les communes au prorata de leur population

(2) propositions envoyées par mail en Janvier 2012 dans chaque collectivité.

Périodicité de facturation

- ✚ 1^{er} acompte demandé en Avril = 40% du montant prévisionnel déterminé ci-dessus
- ✚ 2^{ème} acompte = 40 % du montant prévisionnel déterminé ci-dessus
- ✚ Solde = ajustement des montants au vu des coûts réels en Janvier 2013

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical,

- ✚ Acceptent, à l'unanimité, la grille des coûts à l'habitant 2012 susvisée relative aux contributions des communes et des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
- ✚ Acceptent, à l'unanimité, les montants à facturer aux communes et aux communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2012.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 27 MARS 2012

Délibération N° 2012-15 : Vente de Vapeur

En complément aux délibérations prises lors des précédentes réunions (séance du 10.10.2011 et séance du 09.02.2012), une synthèse de l'étude confiée à SOFRAGEST est présentée aux élus (cf. document joint). Sur la base de cette étude, il est demandé au Comité Syndical :

- D'arrêter les conditions de fourniture de vapeur au C.H.C. pour la période du 01.12.2011 au 31.05.2012 (le Comité avait défini des conditions provisoires dans l'attente des résultats de l'étude).
- D'autoriser le Président à signer une convention avec l'opérateur retenu par le C.H.C. ; à l'issue de son appel d'offres, à compter du 01.06.2012.

Il est précisé qu'une législation récente permet au Syndicat de facturer la vapeur au taux de T.V.A. de 5,5% (fourniture de vapeur produite au moins à 50% à partir de déchets).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à la majorité (2 abstentions), :

- ✚ Arrêtent les conditions de fourniture de vapeur au C.H.C. pour la période du 01.12.2011 au 31.05.2012 de la façon suivante :
 - ✓ 32 € HT la tonne de vapeur livrée pour décembre 2011
 - ✓ 27,90 € HT la tonne de vapeur livrée pour la période du 01.01.2012 au 31.05.2012 (prix fixe)
- ✚ Autorisent le Président à signer une convention avec l'opérateur retenu par le C.H.C., à l'issue de son appel d'offres, à compter du 01.06.2012 sur les bases tarifaires de 32 € HT la tonne de vapeur livrée (prix révisé suivant les indices de révisions prévus par le C.H.C. dans son appel d'offres).

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 27 MARS 2012

Délibération N° 2012-16 : Subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2012

Il est proposé au prochain Comité Syndical de se prononcer pour autoriser le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers.

- Pour les actions de communication et la mise en place d'outils de communication pour l'année 2012
- Pour l'achat de contenants de collecte sélective et le développement du compostage domestique (achat de composteurs, prestations d'accompagnement, communication, etc...) pour l'année 2012
- Pour l'étude et l'amélioration du parc des déchèteries (optimisation, sécurisation, signalisation et communication, etc.).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, cette proposition.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le **27 MARS 2012**

Délibération N° 2012-17 Vente de l'engin de manutention du Centre de Tri

Compte tenu des problèmes et du coût de maintenance de l'engin de manutention, il a été prévu dans le nouveau contrat d'exploitation du Centre de Tri que l'exploitant se dote lui-même d'un engin (location/maintenance). Il est donc proposé de céder l'ancien engin. A cet effet, SITA se porte acquéreur pour un montant de 3 000 € (engin utilisé en recours et pour leurs propres besoins à CHINON).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, cette proposition.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le **27 MARS 2012**

Séance levée à 19 H 55

SMICTOM
Le Président
J.P. DUVERGNE

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 19.03.2012 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Mme BERKANE Florence
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE	Mme AGEN Sophie
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	M. GONET Jean Marie
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
BEAUMONT EN VERON	M. MAIRE Alain
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. AUBERT Joël
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme FERREIRA Marie Noëlle → procuration donnée à M. LISSOIR Bruno (Razines)
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURCH'IS Philippe
CANDES ST-MARTIN (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Absents
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. GUERIN André
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoît la F.)	M. DUVERGNE Jean Pierre
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoît la F.)	M. HENNEBEL Franck
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoît la F.)	M. LAURENT André
CINAIS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE	Absents
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. GARAND Sébastien
COUZIERS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. SALLARD Raynal
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	M. BRISSEAU Daniel
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés
HUISMES	M. BARRAUD Jean François → procuration donnée à M. MAIRE Alain (Beaumont en Véron)
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	M. COURREGÉ Pierre
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGEAIS	M. GERBIER André
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. DEBIEN Jean Paul
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme LEPAPE Josette
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RABUSSEAU Madeleine
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RODA José
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme BAYARD Martine
MAZIERES DE TOURAINE	M. COUINEAU Jean Claude
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BOUCHET Michel
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme MORIN Françoise
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme MASSE Marie Claude
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	M. LISSOIR Bruno
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Mme MARTIN Danièle
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme VISCIERE Marie-Thérès
RIVIERE (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoît la Forêt)	Absents

LA ROCHE CLERMAULT (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme YVON Marinette
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme EVANO Cécile
ST BENOIT LA FORET (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoît la Forêt)	M. DAUDIN René
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Absents
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. RABOIN Claude ⇒ procuration donnée à M. DUVERGNE Jean Pierre (Chinon)
SAVIGNY EN VERON	Absents Excusés
SAZILLY (C.C. du Bouchardais)	Mme VERNA Michèle
SEUILLY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RAMBAULT Bernard
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	Absents
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. BLAIS Robert
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
THIZAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. TESTON Martial
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Absents
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme L. DE BOULOIS
- * Mme S. PICARD

Absents Excusés

Mme C. CHEMINOT Trésorière Principale de CHINON
M. Y. BRETESCHE : Président Honoraire

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 47

Membres votants : 50

Secrétaire de séance : Mme SENNEGON Nathalie